



La Côte-d'Or composée de sept territoires et du Grand Dijon

Au sein de la Côte-d'Or, les dynamiques démographiques et l'accès à l'emploi ou aux services dessinent sept territoires auxquels s'ajoute le Grand Dijon. À l'est du département, autour du Grand Dijon, trois territoires périurbains se distinguent par leur dynamisme démographique et leur attractivité. À l'ouest, le Châtillonnais et l'Auxois Nord sont polarisés par quelques villes moyennes, tandis que l'Auxois Sud est sous la double influence de Dijon et de Beaune. Au sud du département, le Beaunois bénéficie d'un dynamisme démographique et économique.

Madeline Bertrand, Christine Lecrenais, Céline Silactchom, Insee

L'accès aux équipements, les déplacements domicile-travail, la dynamique démographique, tous ces éléments apportent un éclairage sur le fonctionnement d'un territoire et sur ses enjeux de développement.

Trois territoires fortement liés au Grand Dijon

Le Grand Dijon, du fait de son tissu économique et de la présence de nombreux équipements de niveau supérieur comme l'université ou l'hôpital, est le poumon économique de la Côte-d'Or. Il polarise l'essentiel des déplacements domicile-travail de toute la partie est du département (cf. carte dernière page).

L'approche développée ici s'attache à comprendre le fonctionnement et les dynamiques des territoires situés en dehors du Grand Dijon. Ainsi, dans la zone d'influence immédiate du Grand Dijon, trois territoires périurbains peuvent être identifiés : couronne dijonnaise, Val de Saône - Vingeanne et Tilles.

1 Hors Grand Dijon, de faibles mobilités en Auxois Sud et Seine et Tilles



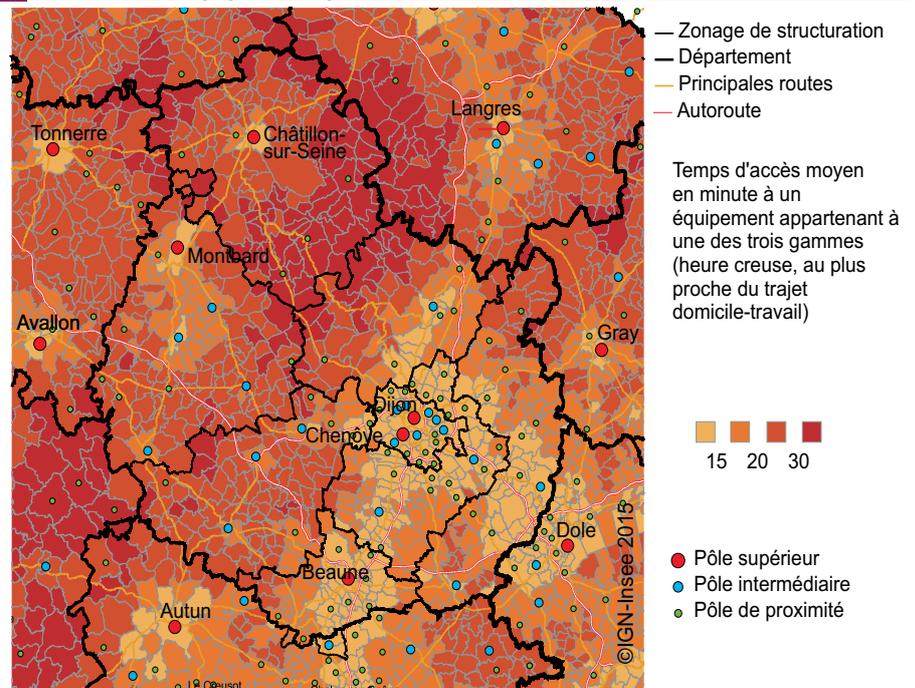
Source : Insee - Recensement de la population 2011, exploitation principale.

La « couronne dijonnaise », territoire le plus jeune de Côte-d'Or correspond à la vague la plus ancienne de périurbanisation. Elle continue de gagner des habitants, 0,7 % par an, mais à un rythme toutefois moins soutenu que par le passé. C'est un espace résidentiel, même s'il bénéficie de la présence de quelques pôles économiques, Nuits-Saint-Georges, Genlis par exemple, plutôt orientés vers l'industrie et la construction. Sa population dispose de revenus assez élevés en lien avec son niveau de qualification.

« Val de Saône - Vingeanne », des déplacements longs pour travailler

Plus à l'est, le « Val de Saône - Vingeanne » bénéficie également du desserrement du Grand Dijon. La croissance de sa population reste élevée sur la période récente avec l'installation de nombreuses familles comme en témoigne l'augmentation du nombre d'enfants de moins de 14 ans. Mais il perd des emplois et les actifs parcourent de longues distances pour aller travailler. La moitié d'entre eux habitent à 20 kilomètres ou plus de leur lieu de travail, se rendant pour la plupart en direction de Dijon mais aussi de la Franche-Comté. Ces nombreux déplacements vers le lieu de travail mais aussi vers les équipements, parfois éloignés pourraient à terme fragiliser une population dont les revenus sont dans l'ensemble peu élevés. Le Val de Vingeanne qui cumule faible équipement, éloignement de l'emploi, faibles revenus des habitants fait ainsi partie des zones où la vulnérabilité

3 Un accès aux équipements plus difficile dans le Châtillonnais



Sources : Insee, Base Permanente des Équipements 2012 ; Distancier Odomatix - INRA, UMR1041 CESAER.

énergétique liée aux déplacements est la plus élevée.

« Seine et Tilles » profite de la croissance du nord de Dijon

« Seine et Tilles » située au nord du Grand Dijon est dynamisée par le développement du centre commercial de la Toison d'Or et du parc d'activités Valmy. C'est sur ce territoire que la croissance démographique est la plus forte sur la période 2006-2011. Il est attractif pour des jeunes ménages. C'est une zone plutôt résidentielle, à l'exception de la

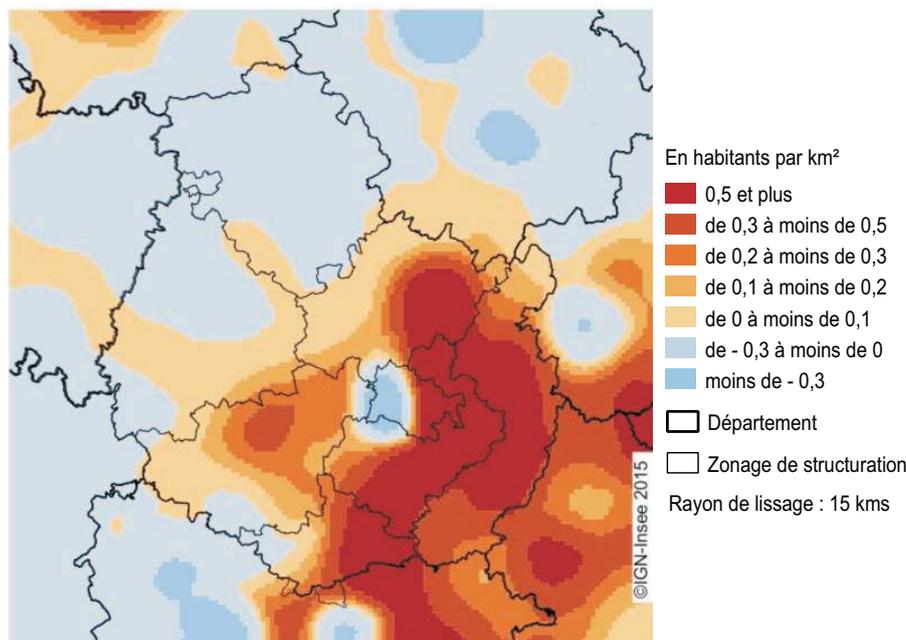
communauté de communes des Sources de la Tille où est implanté le Commissariat à l'Énergie Atomique qui compte plus d'un millier d'emplois.

Contrairement à la zone « Val de Saône-Vingeanne », la population est qualifiée, près du quart des actifs sont cadres ou professions intermédiaires et les revenus sont plus élevés.

Toutefois, la partie ouest de ce territoire se démarque. Plus éloignée de l'emploi et des équipements, plus enclavée en raison de dessertes routières de moins bonne qualité, elle est davantage exposée au risque de vulnérabilité énergétique.

2 Dynamisme démographique à l'est de la Côte-d'Or

Évolution annuelle de la densité de population entre 2006 et 2011



Source : Insee, Recensement de la population 2006 et 2011.

Le Châtillonnais, territoire isolé, loin des influences urbaines

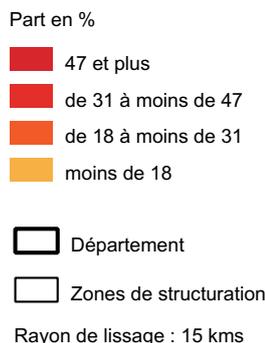
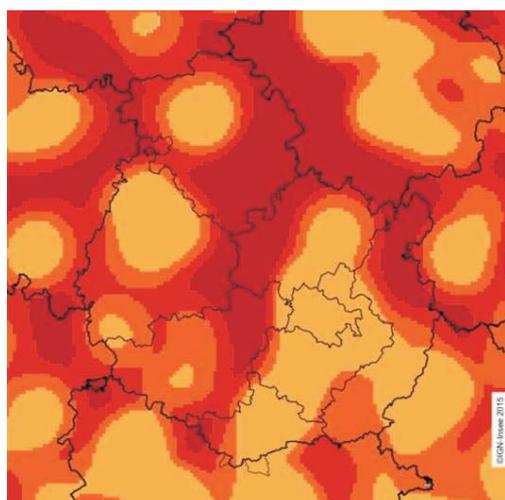
Avec 10 habitants au kilomètre carré, le Châtillonnais est le territoire le moins peuplé du département. Le nombre d'habitants diminue encore sur la période récente sous le double effet d'un déficit naturel et d'un déficit migratoire. Sa population est âgée et compte davantage de 65 ans et plus que de jeunes de moins de 20 ans.

Châtillon-sur-Seine, unique pôle d'emploi, polarise les échanges internes. Un peu plus de quatre actifs du Châtillonnais sur dix y travaillent. Les échanges avec l'extérieur se font principalement avec la communauté de communes du Montbardois et celle de Bar-sur-Aube.

Dans ce territoire isolé, éloigné des influences urbaines, Châtillon-sur-Seine est le seul pôle de services de la gamme intermédiaire. Le réseau routier, assez peu développé au sud-est du territoire, ne facilite pas l'accès aux équipements de cette gamme. La moitié

4 Vulnérabilité énergétique liée aux déplacements plus élevée au centre et au nord-est de la Côte-d'Or

Part des ménages en situation de vulnérabilité énergétique liée au coût des déplacements



Sources : Insee RP2008, Enquête Revenus Fiscaux et Sociaux, RDL ; SOeS ; Anah.

des habitants de ce vaste territoire résident à plus de 15 minutes alors que c'est le cas pour 6 % seulement des Côte-d'Oriens. L'accès aux équipements constitue ainsi un enjeu fort pour ce territoire. La contrainte budgétaire liée à l'énergie est importante pour les ménages, tant au niveau du logement que des déplacements, d'autant que les revenus des habitants sont les plus faibles des huit territoires de Côte-d'Or et la part de la population à bas revenus est la plus élevée. La population active du Châtillonnais est peu qualifiée, le taux de chômage élevé et les jeunes rencontrent des difficultés pour s'insérer sur le marché du travail. Plus du quart de ses logements sont soit des résidences secondaires (16 %), soit vacants (11 %). Territoire de forêts, le Châtillonnais présente une vocation touristique certaine. Il peut compter sur la filière bois qui occupe aujourd'hui un salarié sur dix dans la zone d'emploi de Châtillon-sur-Seine.

L'Auxois-Nord s'organise autour de quatre petits pôles d'emploi et d'équipements

La présence de quatre petits pôles d'emploi, Montbard, Venarey-les-Laumes, Semur-en-Auxois et Saulieu, permet à l'Auxois Nord de « résister » économiquement. De nombreux échanges domicile-travail s'effectuent entre ces quatre pôles aux profils économiques complémentaires. Montbard et Semur-en-Auxois sont plus industriels, orientés vers la métallurgie et la maroquinerie et gagnent des emplois entre 2006 et 2011 alors que Vitteaux avec son centre hospitalier est davantage orienté vers l'emploi public.

La population continue de décroître dans ce territoire frontalier avec le Châtillonnais, mais à un rythme moins soutenu ces dernières années, grâce à une récente attractivité, son solde migratoire étant devenu positif. Avec 107 personnes de 65 ans ou plus pour

100 jeunes de moins de 20 ans, le vieillissement de la population est cependant marqué.

Si le revenu médian par unité de consommation est assez modeste, il recouvre des disparités importantes. Les cadres et professions intermédiaires sont nombreux dans l'Auxois Nord, comme la population ouvrière. Les 10 % les plus aisés déclarent un revenu quatre fois supérieur à celui des 10 % les plus modestes.

Le maintien économique des petits pôles d'emploi structurants est important pour ce territoire. Ces derniers offrent emplois et services aux habitants, ce qui réduit les distances à parcourir et ainsi le risque d'être touché par la vulnérabilité énergétique liée aux déplacements.

L'Auxois Sud - Morvan, un territoire sous influences multiples

Situé au sud-ouest du département, l'Auxois Sud - Morvan gagne des habitants mais peu d'emplois. Il est attractif pour les personnes de 25 à 44 ans qui s'installent à proximité de l'autoroute A38 et dans les communautés de communes de l'Auxois Sud, du Somberronnais et de la vallée de l'Ouche et celle du canton de Bligny-sur-Ouche. Elles vont travailler sur Dijon, Beaune et dans une moindre mesure sur Autun et Saulieu.

L'Auxois Sud - Morvan est ainsi un territoire résidentiel sous influences multiples. L'accès aux équipements reste assez difficile hormis dans la partie nord de la zone qui est aussi plus aisée. Les revenus restent dans l'ensemble en deça de la moyenne côte-d'orienne. Maintenir le maillage des pôles d'équipements de proximité est important pour la vie de ce territoire.

Le Beaunois, un territoire en forte interaction avec Chalon-sur-Saône et le Grand Dijon

Au sud de la Côte-d'Or, le Beaunois, avec 100 habitants au km², est le deuxième territoire plus dense de Côte-d'Or. Il continue de

5 Chiffres clés des huit territoires de Côte-d'Or

Zones de structuration	Population en 2011	Variation de population entre 2006 et 2011 (en nombre)			Nombre d'emplois pour 100 actifs occupés	Distance médiane domicile-travail (1) (kms)
		Totale	due au solde naturel	due au solde migratoire		
Grand Dijon	245 700	+ 340	+ 5 450	- 5 110	131	0 *
Couronne dijonnaise	66 510	+ 2 390	+ 1 720	+ 670	60	14
Beaunois	52 410	+ 1 310	+ 460	+ 850	111	5
Val de Saône - Vingeanne	55 300	+ 3 100	+ 930	+ 2 170	56	20
Seine et Tilles	24 870	+ 1 650	+ 350	+ 1 300	73	18
Auxois Sud - Morvan	26 750	+ 1 210	- 20	+ 1 230	62	15
Châtillonnais	20 980	- 610	- 350	- 260	90	6
Auxois Nord	40 560	- 260	- 570	+ 310	98	7
Côte-d'Or (2)	525 930	+ 8 770	+ 7 940	+ 830	102	6

(1) La distance domicile-travail est mesurée entre le centre de la commune de résidence de l'actif et le centre de la commune de son lieu de travail. Pour ceux qui résident et travaillent dans la même commune, la distance est nulle.

(2) La population de Côte-d'Or est en deça de la somme des zones car la CA du Beaunois possède 4 communes en Saône-et-Loire.

* La distance de zéro kilomètre signifie que plus de la moitié des actifs résident et travaillent dans la même commune au sein du Grand Dijon.

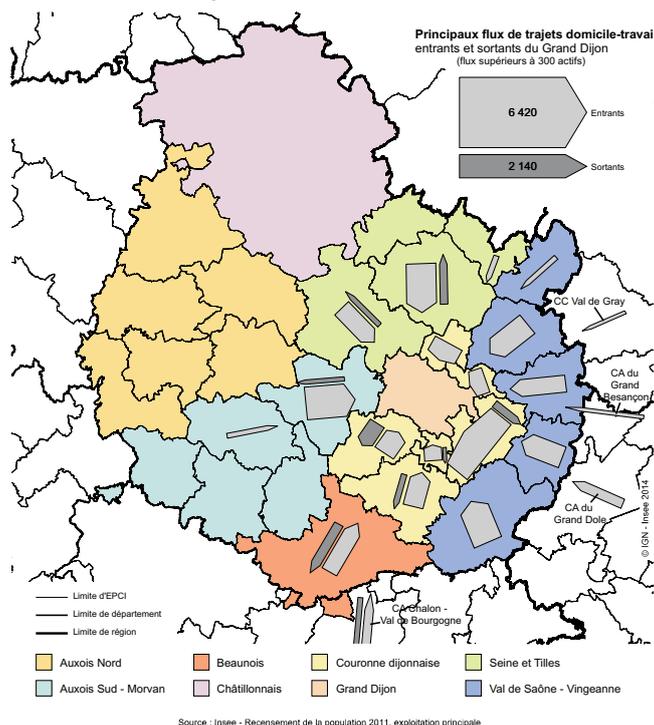
Sources : Insee, Recensement de la population 2011 ; Distancier Odometrix - INRA, UMR1041 CESAER.

gagner en habitants, à un rythme modéré de 0,5 % par an, mais plus fort que sur la période 1990-2011. Ce dynamisme démographique s'accompagne d'un dynamisme économique en lien avec son activité viticole et touristique. Bien desservi en infrastructures routières et ferroviaires, c'est un territoire ouvert sur l'extérieur. Les déplacements d'actifs sont nombreux. Un peu plus de 1 800 actifs de la communauté

d'agglomération de Chalon-sur-Saône travaillent dans le Beaunois, et presque autant font le chemin inverse. Les échanges avec le Grand Dijon sont un peu moins nombreux, et en faveur de ce dernier. Le dynamisme économique et démographique de ce territoire est une force. Il constitue aussi un point de vigilance par la consommation d'espace qu'il génère dans ce territoire contraint par la présence de la

vigne. La vacance de logements importante dans cette zone est aussi à prendre en compte pour un développement équilibré de ce territoire. ■

Le Grand Dijon polarise l'essentiel des déplacements domicile-travail du département de la Côte-d'Or



Définitions, méthodes

Équipements

Un équipement est un lieu d'achat de produits ou de consommation de services. Les équipements répertoriés dans la base permanente gérée par l'Insee sont regroupés en gammes, selon leur fréquence et la proximité du service rendu. En 2012, la composition des gammes était la suivante :

Gamme de proximité (29 équipements) : poste, banque-caisse d'épargne, épicerie-supérette, boulangerie, boucherie, école ou RPI, médecin omnipraticien, pharmacie, taxi...

Gamme intermédiaire (32 équipements) : police-gendarmerie, supermarché, librairie, collège, laboratoire d'analyses médicales, ambulance, bassin de natation...

Gamme supérieure (36 équipements) : Pôle emploi, hypermarché, lycée, urgences, maternité, médecins spécialistes, cinéma...

Temps de trajet aux équipements :

Le temps routier aller-retour moyen est estimé en heure creuse (pondération par la population). Ce temps est optimisé par le trajet domicile-travail pour les actifs occupés : si un équipement est absent de leur commune de résidence, ils peuvent le trouver sur leur lieu de travail ou le long de leur trajet.

Dans le calcul, les équipements hors région sont également pris en compte.

Définitions, méthodes

Vulnérabilité énergétique liée aux déplacements

La vulnérabilité énergétique des ménages liée aux déplacements est estimée à partir de trois éléments :

- **Les revenus disponibles** sont déterminés par une modélisation économétrique utilisant l'Enquête Revenus Fiscaux et Sociaux des années 2008, 2009, 2010.

- **Taux d'effort énergétique lié aux déplacements contraints** : dépenses en carburant rapportées aux ressources du ménage. Les déplacements contraints comprennent les déplacements domicile-travail, domicile-étude et l'accès aux équipements.

- **Vulnérabilité énergétique pour les déplacements** : un ménage est en vulnérabilité énergétique pour les déplacements si ses dépenses énergétiques pour le carburant, liées aux déplacements contraints dépassent 4,5 % de ses revenus.

Pour en savoir plus

- Gaborieau J., Lecrenais C., « Trois territoires aux dynamiques contrastées composent la Nièvre » Insee Bourgogne Dimensions n°197, avril 2014.
- Lecrenais C., « Dans l'Yonne, les actes de la vie quotidienne dessinent 17 territoires » Insee Bourgogne Dimensions n°184, mars 2013.
- Bouriez M., Lecrenais C., « Nouveaux arrivants : des enjeux différents selon les territoires de Bourgogne » Insee Bourgogne Dimensions n°177, mai 2012.
- Brion D., Charton C., « L'étalement urbain se poursuit en Bourgogne » Insee Bourgogne Dimensions n°173, octobre 2011.



Insee Bourgogne

2, rue Hoche - BP 83509

21035 Dijon Cedex

Directeur de la publication :

Moïse Mayo

Rédacteur en chef :

Chantal Prenel

Crédit photo :

Alain Doire

ISSN 2416 - 8920 (en ligne)

ISSN 2418 - 3733 (imprimé)

© INSEE 2015